CHAUFOUR NOTRE-DAME

Bulletin Municipal
> Janvier 2024 <

DOSSIER
Les associations calidofourniennes
pages 3 > 6





CHAUFOUR NOTRE DAME

LE MOT DU MAIRE



Il est coutume à la fin de l'année de vous présenter le bulletin municipal préparé par les membres de la commission communication dans lequel il est fait le point des événements de l'année et des projets pour le futur.

Au cours du mois de mars, la réhabilitation et l'autorisation administrative de la salle communale ont permis la réouverture au public.
Les associations ont réintégré les lieux avec leurs activités hebdomadaires ainsi que leurs soirées annuelles.
Je voudrais les remercier de leur compréhension car certaines ont dû annuler ou délocaliser certaines de leurs activités pendant les travaux.

Depuis la rentrée de septembre le SIVOM du Bocage Cénomans organise un ALSH (accueil de loisir sans hébergement), le mercredi dans la salle communale.
Cette délocalisation d'une partie du service rencontre un vif succès pour les familles du nord du territoire.

La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) a ouvert ses portes, le 4 septembre avec quatre professionnelles qui pourront accueillir 16 enfants répondant ainsi aux besoins des parents.

Une réunion publique a été organisée avec le maître d'œuvre pour discuter de la présentation de l'espace intergénérationnel, ce qui a permis d'apporter quelques modifications avant la consultation des entreprises.

Un nouveau service sur la commune a ouvert, une onglerie à qui je souhaite un bon développement.
J'en profite pour remercier tous nos commerçants et artisans ainsi que notre personnel communal qui œuvrent au service de nos administrés.

J'ai la douleur de vous faire part du décès de Jérémy Ledru qui en plus d'être un agent communal était également mon neveu.

DANS L'ATTENTE DE VOUS RETROUVER LORS DES VŒUX, LE DIMANCHE 14 JANVIER À 10H30.
Je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2024.

Patrice LEBOUCHER,
Maire de Chaufour-Notre-Dame

HOMMAGE À JÉRÉMY



Il était titulaire depuis le 01/10/23 à mi-temps, **il occupait un poste d'agent communal avec le grade d'adjoint technique et il gérait en binôme avec Redgy l'entretien des espaces verts, le cimetière, les petits travaux des bâtiments.**
Jérémy était un agent discret mais disponible et serviable, il répondait toujours présent aux demandes de ses collègues ou des élus, il était apprécié de tous.
Il est parti le 8 décembre dernier, foudroyé par la maladie.

SOMMAIRE

LES ASSOCIATIONS CALIDOFOURNIENNES
Lover Country 3
UNC 3
APE Ecole Jules Ferry 4
APEL Ecole Sainte Jeanne d'Arc 4
Les Calidos Séniors 4
ASLC 5
Familles Rurales 6
Sporting Club Trangé-Chaufour-Degré 6
CHAMPIONNE DE FRANCE 7
FISCALITÉ 8
PERSONNEL COMMUNAL 8
URBANISME
Lotissement Chemin de la Chapelle 9
Le Plessis 1 / Le Plessis 2 9
ENTRETIEN
Déchets Verts / Argent de Poche 10
Déjections canines 10
BIODÉCHETS 11
CHARTE DE L'ARBRE 11
ALERTE PROTOXYDE D'AZOTE 12
TRAVAUX
Bilan financier de la MAM et la salle communale 13
Aménagement du secteur des Maisons Rouges 14
Travaux giratoire aux Maisons Rouges 14-15
Inauguration de salle MAM et la salle communale 15
COMMÉMORATIONS
8 mai / 11 novembre 16
SÉNIORS
Gala des Séniors / Repas Aînes ruraux 17
ÉTAT CIVIL 17
ESPACE DE LOISIRS 18
COMMERCES
Daily Caprice / Le Relais 19
ECOLES
École Sainte Jeanne d'Arc 20
École Jules Ferry 21
SIVOM - BOCAGE CÉNOMANS
Service Enfance / Service Petite Enfance 22
Service Jeunesse 23
Service Parentalité 23
Festival de l'Automne 23
CALENDRIER DES ANIMATIONS 24

Conception-Impression ICI l'espace numérique - 02 43 87 52 87 - Janvier 2024 - Edité à 650 ex. sur papier PEFC

LOVER COUNTRY



Lover Country donne des cours de danse country tous les mardis soir : avec 3 niveaux, cours débutant, novice et confirmé.

La danse country c'est :

> Danse transgénérationnelle : de 6 à 85 ans
> Solitaire ou en groupe : pas besoin de partenaire et pourtant vous ne serez jamais seul, liberté et partage réunis
> Ambiance : convivialité et bonne humeur, vous vous ferez de nouveaux amis
> Bien-être : non seulement vous ferez travailler votre corps mais aussi votre coordination, votre mémoire
> Mémorisation et coordination : on n'est jamais trop vieux pour apprendre de nouvelles choses

Vous venez par curiosité et vous restez pour l'ambiance, vos mardis seront très joyeux et vous boosteront pour le reste de la semaine.

Nous organisons des bals, des blind tests, des repas les veilles de bal, des démonstrations, des sucrés salés...
Les prochains bals seront le 14 avril 2024 et le 29 juin 2024, ils sont ouverts à tous.
Lover Country sera également présent lors de la fête de l'été le 8 juin.

Contact

Dany LORIOT *(Présidente)* 06 77 89 33 50
lovercountry@orange.fr

Adhésion annuelle : 40 €

UNC UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS



L'association a été créé en 2011.

L'association UNC Chaufour Notre Dame-Trangé a organisé le 14 octobre 2023, un repas dansant à la salle communale de Chaufour avec l'orchestre Nicolas Devoir, qui a fait l'unanimité des convives.
Au cours de ce repas Étienne Lelong a été décoré de la médaille d'or de l'UNC, pour ses 43 années de présidence, par Yves Suard, président départemental et du diplôme remis par Patrice Leboucher, maire de Chaufour-Notre-Dame.

Contact

Étienne LELONG *(Président)* 02 43 88 82 82 / 06 67 49 97 92



LES ASSOCIATIONS CALIDOFOURNIENNES

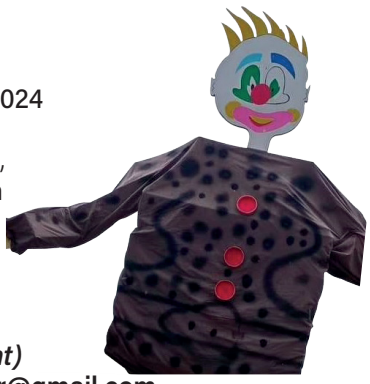
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE JULES FERRY

L'association a pour objectif de récolter des fonds pour financer des projets à destination des enfants de l'école.
Sur l'année 2022-2023, elle a financé des jeux pour la cour, des sorties sport (USEP), des spectacles, des livres pour les enfants, etc.

Les actions organisées ont été variées :
> des ventes de gâteaux
> des ventes de chocolats et objets personnalisés
> le carnaval de la commune
> la fête de l'école de fin d'année

Et pour 2023-2024, un nouveau bureau et encore de beaux projets en collaboration avec l'école, notamment **une classe cirque !**

Les dates à retenir :
> un loto le 13 janvier 2024
> le carnaval le 23 mars 2024
> la fête de l'École le 22 juin 2024



Chaque parent est le bienvenu, selon son souhait d'implication dans l'association.

Contact
Julien ESNAULT *(Président)*
ape.julesferry.chaufour@gmail.com

APEL SAINTE JEANNE D'ARC

Depuis l'assemblée générale du mois de novembre, le bureau est composé de :
> Maëva RAGOT LAUGIS : Présidente,
> Benjamin HENRY : Vice-Président,
> Fabrice CORBILLON : Trésorier,
> Elisa BOURNY : Secrétaire,
> Céline DROUIN : Vice-Secrétaire.

L'APEL de l'école Sainte Jeanne d'Arc a pour vocation de participer à la vie de l'école et des élèves, d'organiser les moments forts de l'année avec les maîtresses et de réaliser différentes actions afin d'obtenir des fonds pour améliorer le quotidien des élèves (sorties, matériel, temps forts...).

Nous avons accueilli au sein de l'association de nouveaux parents souhaitant s'investir pour notre école et nos enfants. Nous leur souhaitons la bienvenue !

Cette année, l'APEL organise :
> des ventes de gâteaux un vendredi par mois à 16h15
> des ventes d'agrumes
> une vente de chocolats de Noël et de chocolats de Pâques
> un marché de Noël avec la vente des bricolages des enfants
> des vente de gâteaux « BIJOU »
> des ventes de pizzas
> des ventes de brioches
> et sa kermesse le dimanche 23 juin 2024.

Si vous souhaitez, vous aussi, participer activement à la vie de l'école, n'hésitez pas à nous rejoindre. Ici, chacun fait ce qu'il peut, quand il peut et c'est l'ensemble de ces tout petits riens qui donne de si belles initiatives.
L'association n'existe pas sans les parents alors n'hésitez pas à nous rejoindre !



Contact
Maëva RAGOT LAUGIS, *(Présidente)*
apel.chaufour@gmail.com

LES CALIDOS SENIORS

Les Calidos Seniors ont des activités de divertissement :
> cartes, jeux de société, pétanque.

Nous avons aussi **des activités festives :**
> repas, pique-nique, bûche de Noël, galette ainsi que **des activités culturelles :**
> journée découvertes, théâtre et spectacle.

Pour être membre, une **adhésion de 17,00 €** est demandée pour l'année. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact
Henri MOUTEL *(Président)*
02 43 88 83 04 / 06 76 50 79 80

LES ASSOCIATIONS CALIDOFOURNIENNES

ASLC

PILÂTES



Cours le mardi de 16h à 17h ou le jeudi de 19h30 à 20h30 (hors vacances scolaires).
Cours donné par Eugénie, à la salle des fêtes de Chaufour.
> Cotisation annuelle : 110€

GYMNASTIQUE



Cours le lundi de 19h15 à 20h15 (hors vacances scolaires). Cours donné par Clara, à la salle des fêtes de Chaufour.
> Cotisation annuelle : 110€

Pour tous renseignements pour le pilâtes et la gymnastique

Contact

Cécile VISDELOUP
06 22 22 22 25 (le soir après 18h)

PATCHWORK



Cours un mercredi sur deux de 20h30 à 22h30 et tous les lundis de 14h00 à 17h00 (hors vacances scolaires) à la salle verte de la salle des fêtes de Chaufour.
> Cotisation annuelle : 45€
Pour plus de renseignements

Contact

Anne CHEVALLIER
chan.chev@orange.fr

TENNIS DE TABLE



Activité pour les adultes qui est envisagée dans le cadre « Loisir ». Les adhérents ne participent à aucun championnat. Activité le mercredi à partir de 20h30, à la salle des fêtes de Chaufour.
> Cotisation annuelle : 15€
Pour tous renseignements

Contact

Christophe CHEVALLIER
christophe.chevallier@adecco.fr

RANDONNÉES



Parcours de 8 à 10 km le vendredi après-midi, en général à l'ouest du Mans. RDV à 13h45 au parking de la salle communale.
> Cotisation annuelle : 10€
Pour tous renseignements

Contact

Annick PERRICHET-BAUDET
06 20 14 67 81
baudetperrichet@orange.fr

ASLC
ASSOCIATION SPORT LOISIRS ET CULTURE

> NOUVELLES ACTIVITÉS

CHORALE ADULTE



Cours le mardi de 18h15 à 19h15 (hors vacances scolaires) à la salle verte de la salle des fêtes de Chaufour, Maria vous donnera l'envie de chanter.
> Cotisation annuelle : 200€

Pour tous renseignements

Contact

Maria **06 51 86 12 33**

GUITARE



Cours de guitare le jeudi dès 14h, à la salle beige de la salle des fêtes de Chaufour, cours de 1/2 heure.
> Cotisation annuelle : 500€ (il faut apporter son instrument)
Pour tous renseignements

Contact

Christos **07 82 66 13 40**









LES ASSOCIATIONS CALIDOFOURNIENNES

FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales propose diverses activités :

- fitness, tous les mercredis soirs
- l'art floral, 1 jeudi soir par mois
- cours de couture, tous les 15 jours le lundi après-midi. Il reste des places disponibles.
- Une soirée jeux de sociétés intergénérationnelle est proposée 1 fois par trimestre. Les prochaines soirées seront le 19 janvier et le 24 mai.

La petite enfance se réunit le troisième mardi du mois, c'est ouvert pour tous les assistants(es) maternels(les) et aux parents des enfants de moins de 3 ans qui leur permet de découvrir des jeux et de faire d'autres connaissances.

En suspens, 2 activités dont la Zumba pour manque de professeur et la danse modern'jazz faute d'effectif.

Contact

Françoise BARRIER *(Présidente)* **06 10 66 26 62**







SPORTING CLUB TRANGÉ CHAUFOUR DEGRÉ

Nouveau bureau, nouvelle image, nouveau logo, nouvelle dimension aussi.

L'année 2023-2024 est un nouveau virage pour le club, car nous venons de fusionner avec Degré FC. Désormais, vous entendrez parler du « Sporting Club Trangé Chaufour Degré » !

Après quelques mois de préparatifs et concertation au printemps 2023 entre les 2 anciens clubs, ce sont aujourd'hui plus de **80 joueurs adultes**, dont **une dizaine de féminines,** qui foulent les pelouses depuis cet été. Nous comptons aussi **une vingtaine de jeunes de 12 à 17 ans** au sein du Groupement de Jeunes du Bocage Manceau (GJBM), 50 enfants de l'école de foot (5-11 ans) et 14 baby-footeux (4 ans).

Le baby-foot se déroule en salle à Trangé et sur le terrain quand la météo le permet.

Les enfants de l'école de foot s'entraînent le mardi soir à Trangé ou Chaufour. Les plateaux du samedi ont lieu à Trangé, Chaufour et dans les clubs aux alentours.

Les jeunes du GJBM s'entraînent et jouent sur les différents terrains du groupement (Trangé-Chaufour, Pruillé-St Georges, Coulans-La Quinte, Rouillon et Louplande). Chaque catégorie est représentée avec une équipe dans la division la plus haute du département. **En U16, l'équipe est en région, coaché par un éducateur de notre club Antoine HERVE**. Ce dernier est en formation BMF (Brevet de Moniteur de Football) que le club finance.



Pour nos féminines, nous sommes en entente avec St-Saturnin-La Milesse. Les entraînements et matchs ont lieu à Degré, Chaufour et St-Saturnin. Elles jouent en foot à 8.

Notre équipe foot à 7, foot loisir, évolue à Trangé en Championnat de D2.

Nous avons 3 équipes au niveau seniors, L'équipe « Fanion » évolue aujourd'hui en D2 Sarthoise et ambitionne d'évoluer un cran au-dessus dès que possible, afin de faire progresser tout le groupe.

AU GALOP !

Valentine KAYSER a remis en jeu son titre de Vice-Championne de France obtenu en 2022, c'était osé ! **La voici cette année Championne de France, en dressage club élite excellence avec sa belle jument Féline de l'Ebat.** La compétition se déroulait au parc fédéral de Lamotte-Beuvron (41) le week-end du 22 et 23 juillet 2023. Troisième à l'issue de la première journée le 22 juillet au soir après la reprise grand prix, elle remporte le test du dimanche avec la reprise libre en musique et obtient la médaille d'Or au cumul de ces 2 journées de compétition !

Valentine, habite Chaufour-Notre-Dame depuis ses 2 ans, elle est née à La Quinte en 2004 et a été à l'école Jules Ferry. Aujourd'hui étudiante, elle pratique l'équitation avec passion, elle est qualifiée pour la première fois aux championnats de France en 2013 par équipe en « Equifun », elle a alors 9 ans. Elle s'entraîne toute l'année et est actuellement licenciée dans l'écurie Le Clos Saint Maurice à Coulaines chez Laurène Betton et Grégory Février, après plusieurs années au Club Hippique du Mans.
Avec sa jument Féline de l'Ebat, Selle français de 8 ans. Elle fait également des compétitions en concours complet en catégorie Amateurs (épreuve qui réunit 3 tests ! Dressage, Cross et CSO).

Merci aux coachs pour leur accompagnement et leur confiance et à toute l'équipe des supporters et amis, sans oublier la mascotte porte-bonheur Pookie Poule.

Bravo Valentine !!!



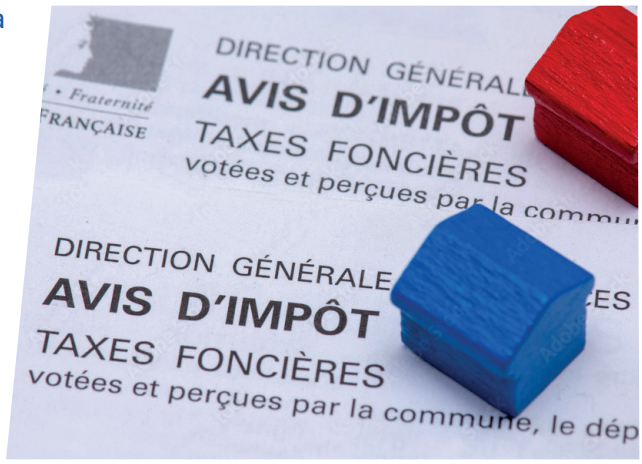


FISCALITÉ

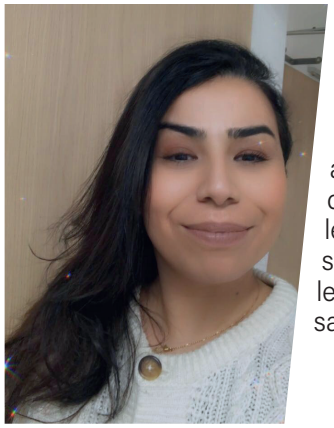
Comme chacun a pu le constater, le montant de la taxe foncière a augmenté.

Mais pourquoi ?
Le taux appliqué par la commune de Chaufour-Notre-Dame est de 3% et reste inchangé par rapport aux années précédentes.
Ce taux s'applique à une base qui est la valeur locative du bien, valeur calculée en fonction de la surface habitable et pondérée par 4 coefficients différents.

En 2023, compte tenu de la valeur de l'IPCH (Indice des Prix à la Consommation Harmonisé) constatée en novembre 2022, **une augmentation forfaitaire de 7,1 % de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties a été appliquée.** Cette décision est entérinée lors de l'examen du projet de loi de finances au parlement.



PERSONNEL COMMUNAL



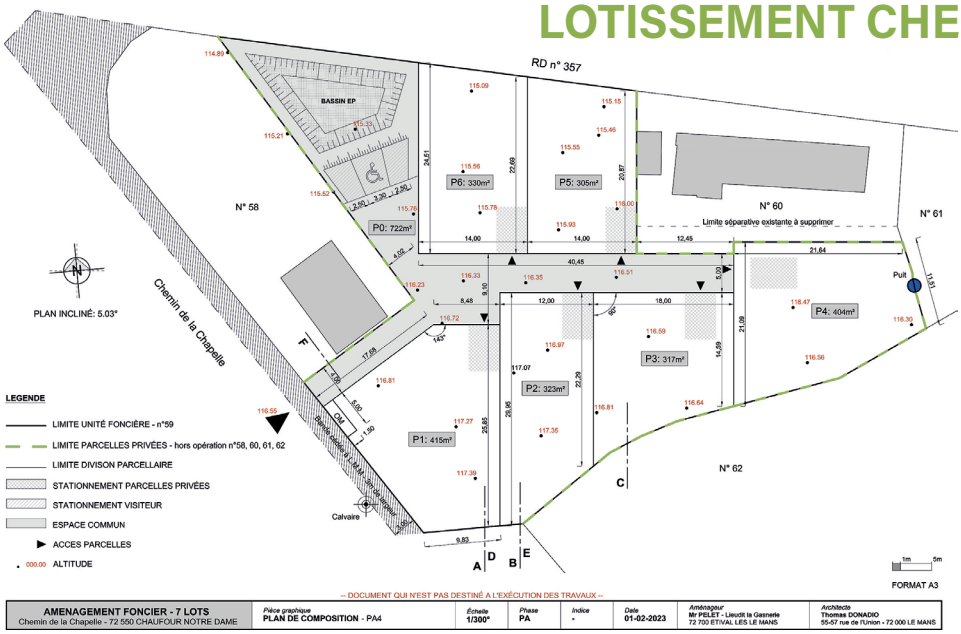
Asmaa FATHALLAH
Embauchée en septembre dernier au poste d'agent technique suite au départ de Chantal Besnard pour assurer l'accompagnement des élèves entre l'école et le restaurant scolaire, le service des repas ainsi que le ménage à l'école et à la salle communale.



Estelle BILHEUX
Adjointe administrative depuis octobre dernier au secrétariat de mairie en remplacement de Annie Guittet qui a rejoint les services de Le Mans Métropole.
« Les missions qui me sont confiées sont variées, allant de la gestion des registres d'état civil à l'urbanisme, en passant par l'accueil des administrés. Je suis à l'écoute et j'apprécie rendre service pour répondre aux différentes demandes. Je suis ravie d'intégrer la commune de Chaufour-Notre-Dame, c'est un réel plaisir de venir travailler à la mairie dans un climat de confiance et de bienveillance » nous dit notre nouvelle collaboratrice.



LOTISSEMENT CHEMIN DE LA CHAPELLE



Un autre terrain s'apprête à être constructible en vue de logements individuels. Le permis d'aménager a été accepté en novembre dernier. La parcelle a une superficie de 2 975m², permettant de créer 6 lots. Son accès se fera depuis le chemin de la Chapelle, non loin du point des déchets verts. Ce chemin sera réhabilité par Le Mans Métropole.

PLESSIS 1

Après les nombreuses démarches effectuées auprès de la société HOLGAS (lotisseur) pour finaliser les travaux d'aménagement, nous avons appris qu'elle était en liquidation judiciaire.
La Mairie a donc procédé à un inventaire exhaustif des travaux non réalisés et l'a communiqué au liquidateur.

PLESSIS 2

La vente anticipée des lots a débuté début novembre.
Un panneau à proximité du chemin de la Chapelle donne les indications à suivre.





ENTRETIEN

DÉCHETS VERTS



La Municipalité met à disposition des habitants de la commune une benne, exclusivement réservée aux déchets végétaux qui se situe chemin de La Chapelle.

Pour rappel, la benne est réservée aux particuliers pour la collecte des petits déchets verts : déchets de tonte, feuilles mortes, petits branchages (longueur inférieure à 2 m et diamètre inférieur à 10 cm).

Sont interdits : les troncs, les arbustes, les branches (longueur supérieur à 2 m et diamètre supérieur à 10 cm), les sacs plastiques, sachets ou autre déchet ménager ou de chantier.

Tout dépôt au pied du conteneur est strictement interdit et passible d'une amende allant jusqu'à 1 500 €.

Merci de respecter la propreté des lieux au chargement.





ARGENT DE POCHE

Cet été, l'opération argent de poche menée par le SIVOM du Bocage Cénomans a permis à des jeunes de notre village, Marie BOUCREL, Lucas ROCHERON, Paul FONTENELLE mais aussi Alexis GASNIER (de Fay) de réaliser des travaux.

Encadrés par René ORY et les agents du service technique, ils ont repeint la porte de l'église et procédé à l'entretien du cimetière.

Le garage situé à proximité de la MAM a lui aussi bénéficié de l'entrain de nos jeunes pour se refaire une beauté.

DÉJECTIONS CANINES

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir-vivre notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique.

Il est bon de rappeler ce que la loi dit : « tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal ».

Garder nos rues et nos trottoirs propres, c'est non seulement respecter autrui mais aussi participer à l'image de notre ville et au vivre ensemble !

BIODÉCHETS : de quoi parle-t-on ?

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

L'article L. 541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme : « Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires ».

Le compostage est un processus de transformation de déchets organiques en présence d'air et d'eau, sous l'action des micro-organismes qui vivent dans le sol.
Le compost obtenu après quelques mois est comparable à de l'humus.

Le recours au compostage présente plusieurs intérêts :

> la réduction de la pollution,
> la production d'un engrais 100 % naturel,
> la fertilisation des sols et la lutter contre l'appauvrissement de la terre,
> une action éco-citoyenne grâce à la limitation du volume de déchets à traiter.

Le service Propreté (Le Mans Métropole) met gratuitement à disposition trois types d'outil de compostage en fonction de vos besoins :

> Le composteur de 320 litres (largeur et profondeur 76.9 cm hauteur 79.5 cm)
> le composteur de 620 litres (ø 128.5 cm et Ht 78.1 cm)
> le lombricomposteur (ø 47 cm et Ht 43 cm).



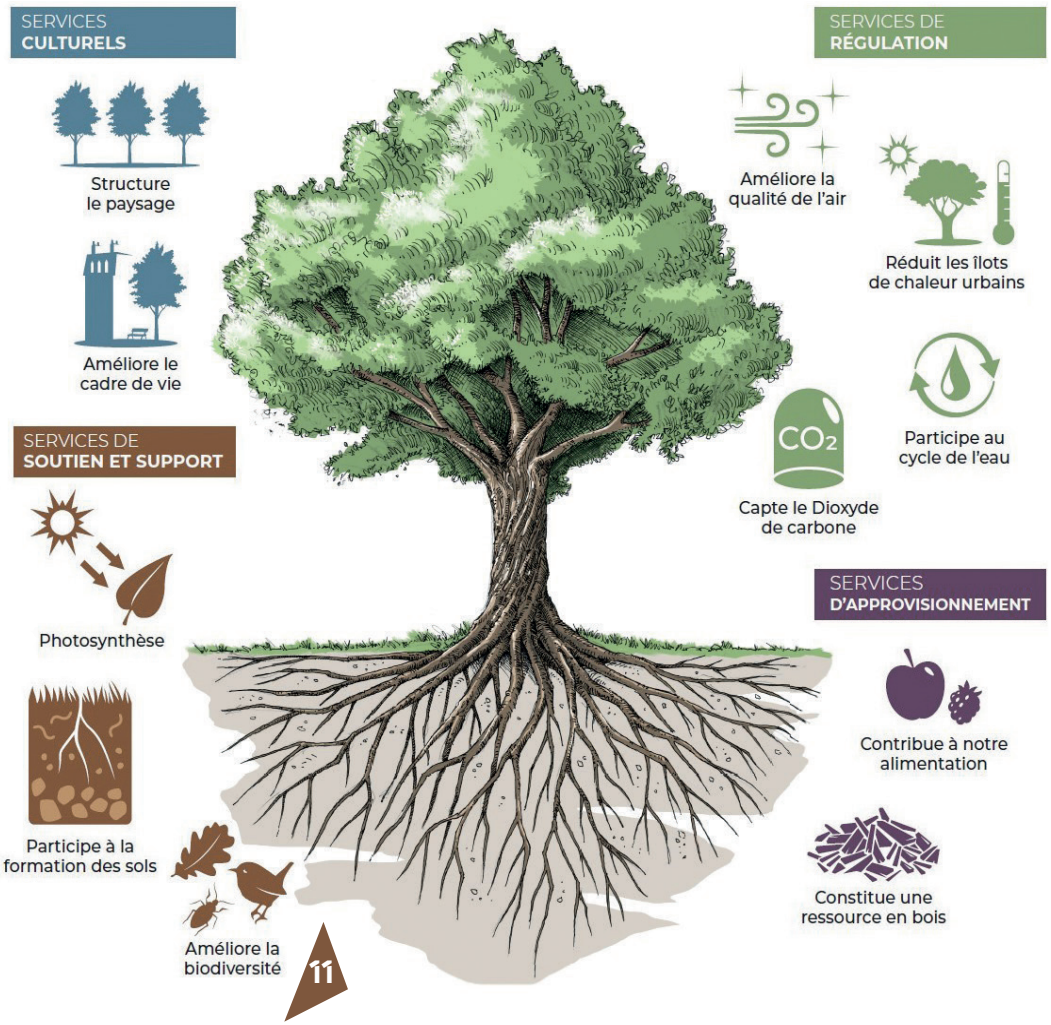
Le retrait des composteurs est organisé les lundis, mercredis et vendredis matin sur RDV au 02 43 47 47 60.

Ils sont ensuite à venir chercher à l'accueil du service Propreté :
206 rue de l'Angevinière, au Mans.

CHARTE DE L'ARBRE

Notre connaissance des nombreux bénéfices qu'il nous apporte permet de mieux considérer leurs rôles dans nos environnements urbains et périurbains.

La place de l'arbre est vitale, en absorbant le dioxyde de carbone et en émettant de l'oxygène et de la vapeur d'eau, il concourt à l'amélioration de la qualité et au rafraîchissement de l'air ainsi qu'à la réduction des îlots de chaleur, notamment pendant les épisodes de canicule. La végétalisation en milieu urbain peut permettre une baisse de la température de 5°C. Avec ses racines et sa situation en contact avec le sol, il améliore naturellement la gestion des eaux de pluie. Il constitue un élément essentiel à la vitalité de la biodiversité du territoire et est garant de la diversité de la faune et de la flore en milieu urbain. A titre d'exemple, un chêne peut accueillir plus de 300 espèces animales et végétales. En agissant comme une barrière naturelle contre la pollution visuelle et sonore, l'arbre participe à l'amélioration de la santé des habitants et à la réduction du stress. S'il s'agit d'un arbre fruitier, il peut contribuer à notre alimentation ou à celle de la faune locale.



ALERTE PROTOXYDE D'AZOTE

Devant l'augmentation de la consommation et des signalements relatifs à des complications, dès 2019, la Mildeca (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives) et les autorités de santé ont publié des communiqués afin d'alerter et de sensibiliser les professionnels et le grand public. Des campagnes de sensibilisation et de prévention ont été réalisées, visant à informer les jeunes, les parents, les professionnels et les élus sur ce phénomène.
De nombreux élus locaux ont pris des arrêtés interdisant la sa vente aux mineurs.

< *https://www.drogues.gouv.fr/lusage-detourne-du-protoxyde-dazote-une-pratique-risques-de-plus-en-plus-repandue*



#protoxyde d'azote

Le proto c'est quoi ?

- Le protoxyde d'azote (N2O) est un gaz utilisé en cuisine (siphon à chantilly par exemple).
- Il est vendu sous la forme de cartouches ou de bonbonnes.
- Appelé aussi **gaz hilarant** ou **« proto »** son usage est détourné principalement par les collégiens, les lycéens et les étudiants et consiste à inhaler le gaz des cartouches avec un ballon.
- Le protoxyde d'azote (N2O) est également utilisé pour les anesthésies, dans ce cas son usage est très encadré.

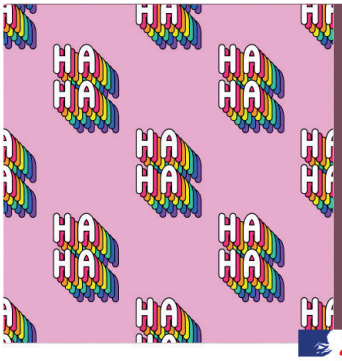


#protoxyde d'azote

Que dire à un jeune qui consomme ?

- Rappelez-lui que le mieux c'est de ne pas prendre de proto, expliquez-lui les risques et que la vente est interdite aux mineurs
- Si vous êtes sûr qu'il en consomme, conseillez-lui de :
  - Inhaler dans un ballon car le gaz très froid peut provoquer des brûlures
  - Ne pas consommer debout pour éviter une chute
  - Bien respirer entre chaque inhalation
  - Ne pas multiplier les prises même si l'effet dure peu
  - Ne pas conduire après avoir consommé
  - Garder les cartouches loin des flammes
  - Appeler le 15 en cas de problèmes
- En cas de difficultés à gérer sa consommation, orientez-le vers un dispositif spécialisé

DROGUES-INFO-SERVICE.FR 0 800 23 13 13



#protoxyde d'azote

Le proto ça fait quoi ?

Les jeunes qui consomment du gaz hilarant recherchent :

- Un effet rapide
- Une euphorie et/ou un fou rire incontrôlable
- Un état de « flottement »
- Des distorsions sensorielles



#protoxyde d'azote

J'ai trouvé des cartouches appartenant à mon ado, je fais quoi ?

- Ne paniquez pas mais ne banalisez pas la situation
- Essayer d'instaurer un dialogue pour connaitre ses motivations à consommer et expliquez-lui les risques
- S'il est mineur, informez-le que la vente est interdite au - de 18 ans
- Si le dialogue est difficile, pour vous comme pour lui, vous pouvez trouver de l'aide auprès d'un professionnel spécialisé ou sur :

DROGUES-INFO-SERVICE.FR 0 800 23 13 13



#protoxyde d'azote

Le proto c'est dangereux ?

L'usage détourné de protoxyde d'azote augmente malgré des risques avérés :

- Asphyxie par manque d'oxygène
- Brûlure par le froid du gaz
- Vertiges, désorientation
- Perte de connaissance, chutes

En cas de consommations répétées et à intervalles rapprochés et/ou à fortes doses, **de sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou cardiaques** peuvent survenir



#protoxyde d'azote

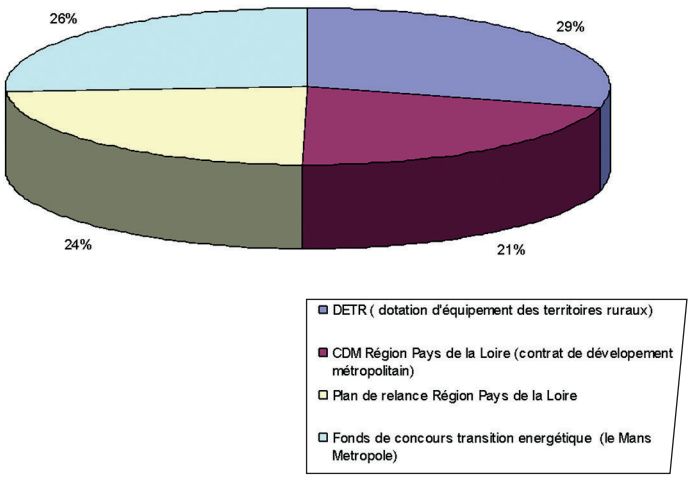
Protoxyde d'azote et loi

- La vente est interdite aux mineurs
- Inciter un mineur à en consommer est puni de 15 000€ d'amende
- La vente ou l'offre dans les débits de boissons et les débits de tabac est passible d'une amende de 3 750 €
- La vente ou la distribution des « crakers » et les ballons destinés à faciliter l'extraction de protoxyde d'azote est passible d'une amende de 3 750€

En cas d'urgence, prévenez les secours (15 ou 112) ;
Face à des symptômes inquiétants survenant après l'inhalation de protoxyde d'azote, contactez votre Centre antipoison ou un Centre d'addictovigilance ;
Déclarez tout cas grave lié à un abus, une dépendance ou un usage détourné avec le protoxyde d'azote sur le site signalement-sante.gouv.fr.

BILAN FINANCIER DE LA SALLE COMMUNALE

Répartition des financements de la salle communale



Ce projet de longue haleine a débuté sous le mandat précédent. Inaugurée en même temps que la MAM le 2 décembre 2023, la salle communale a fait l'objet d'attentions particulières lors de sa conception et des travaux envers les associations et les habitants.
En effet le souhait et la difficulté de ces travaux résidaient dans la continuité voulue par la municipalité avec en permanence une salle disponible pour les activités hebdomadaires des associations.

Le montant total des travaux s'élève à 1 973 200 €.
Ce projet ne pouvait être réalisé par la commune seule. La recherche de financement s'est montrée bénéfique avec 1 195 669 € d'aides.

Le reste à charge pour la commune de Chaufour-Notre-Dame est de 448 671 € soit 22.7% du coût des travaux financé en partie par un emprunt de 260 000€ et le reste en autofinancement.

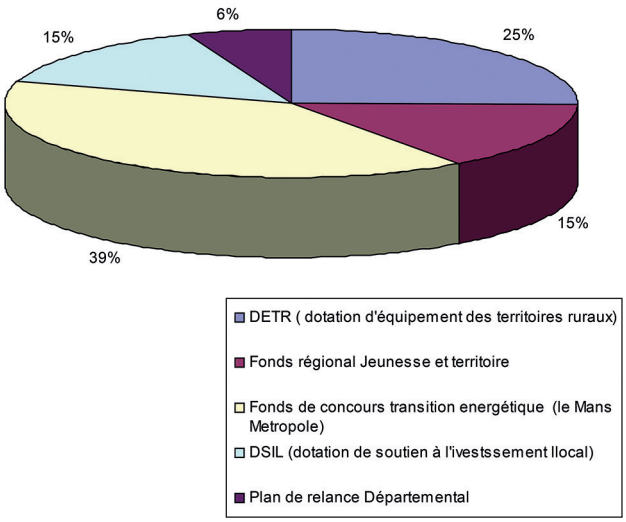
Au-delà du bilan financier, la Municipalité est ravie de voir que le planning de réservation ne désemplit pas et que les retours des différentes associations et des écoles qui utilisent la salle est plus que positif. Les différentes options de mise en location répondent aux attentes des calidofourniens.

BILAN FINANCIER DE LA MAM

Le bâtiment au départ était le logement de fonction du directeur de l'école, puis il est devenu une habitation mise en location par la commune.
Suite au projet porté par les quatre assistantes maternelles de « graines de malice », la remise en état et la réhabilitation du bâtiment en vue d'accueillir de jeunes enfants, ont été validées par le Conseil Municipal.
Le coût des travaux est de 600 000 €.
Le loyer versé par l'association louant les locaux couvrira l'emprunt à hauteur de 140 000€.
Sur ce projet subventionné à hauteur de 440 842.37 € le reste à charge pour la commune est de 19 157.63 €.

La rénovation d'un bâtiment énergivore vers un bâtiment moins consommateur a permis d'accéder au fond de concours transition énergétique de la Métropole. Le montant alloué est de 134 876.37 €. Les subventions restantes sont réparties entre l'État, la Région et le Département.

Répartition des financements de la MAM







TRAVAUX

Le secteur des Maisons Rouges a connu des travaux dûs à l'aménagement d'un rond point afin de fluidifier la circulation. Les travaux ont été menés par le Département de la Sarthe.
Ce lieu dit à cheval sur Chaufour et Trangé va continuer d'évoluer avec notamment l'enfouissement des réseaux aériens. Les services du Mans Métropole sont à pied d'œuvre pour aménager l'espace afin d'apaiser la circulation et de faciliter les trajets à pied et à vélos. Un rendez-vous sur place aura lieu le 27 janvier. Les habitants souhaitant participer à la démarche sont conviés.

AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DES MAISONS ROUGES :
lancement d'une démarche de concertation

Le Mans Métropole, en association avec les communes de Trangé et de Chaufour-Notre-Dame, engage une étude pour l'aménagement du secteur des Maisons Rouges.

Faciliter les déplacements doux, embellir et végétaliser, adapter ces lieux aux usages de tous les habitants et utilisateurs sont les objectifs de ce projet qui sera conçu en concertation avec la population à travers une démarche participative.

Comment participer ? Plusieurs possibilités :

> En répondant au questionnaire en ligne sur les sites internet de Chaufour-Notre-Dame ou de Trangé, disponible du 5 janvier au 9 février 2023.

> En venant échanger sur vos attentes et vos idées lors de la permanence organisée le samedi 27 janvier, entre 9h30 et 14h00. Un stand sera installé sur le parking situé à côté de l'impasse des Forges. Une déambulation le long de la RD 357 sera organisée de 10h00 à 11h30 pour partager les besoins et les premières propositions.

> En vous inscrivant pour participer aux ateliers du **Comité Consultatif*** du projet : 3 réunions pour contribuer à la définition du cahier des charges de l'aménagement sur chacune des rues concernées par le projet. **Pour vous inscrire, merci de remplir le formulaire disponible sur le site internet** http://www.chaufour-notre-dame.fr/ ou de nous appeler au 02 47 36 20 21.



* Le Comité Consultatif du projet des Maisons Rouges
Le comité consultatif est une instance de concertation créée pour la requalification du site des Maisons Rouges. L'objectif est de constituer un groupe de réflexion d'une vingtaine de personnes, représentant les différents usagers du secteur. L'ambition est de réunir a minima :

> Au moins deux riverains pour chaque rue concernée par le projet d'aménagement : rue Nationale , route de Fay, route du Roux (de la RD 357 à la rue Claude Monet) ;

> Au moins deux riverains de la rue de la Fresne et de la rue de l'Espérance (ZA de la Préfecture) au titre de la reprise de l'intersection avec la RD 357 ;

> Les représentants des commerçants installés le long de la RD 357 ;

> Quelques représentants d'entreprises des zones d'activités afin d'intégrer les besoins de mise en relation entre ces sites et les services existants le long de la RD ;

> Des usagers des bus : collégiens, lycéens notamment ;

> Des usagers du secteur ou de passage, qu'ils soient en voiture, en vélo ou à pied.

Le Comité Consultatif sera mobilisé aux étapes de conception du projet.

> Une première séquence visera à contribuer au cahier des charges du projet. Trois réunions de travail seront organisées à cette fin entre février et avril 2024. Les réunions seront organisées en fin de journée, soit à Chaufour, soit à Trangé.

> Une deuxième séquence sera organisée plus tard pour suivre l'élaboration du projet par l'équipe de maîtrise d'œuvre recrutée par Le Mans Métropole.

Pour vous inscrire, merci de remplir le formulaire disponible sur le site de votre commune ou appeler au 02 47 36 20 21.

TRAVAUX GIRATOIRE AUX MAISONS ROUGES

Le carrefour formé par la RD 357 (12 000 véhicules dont 11% de poids lourds) et la RD 28 (2 800 véhicules dont 4% de poids lourds) présente des difficultés d'insertion compte tenu de sa configuration géométrique actuelle, notamment depuis la RD 28 vers la RD 357. La réalisation d'un carrefour giratoire permet de sécuriser et de fluidifier la circulation dans ce secteur



L'acquisition, en mai dernier, d'une habitation, située à l'intersection de la RD 357 et la RD 28, dont la démolition a eu lieu début septembre 2023 a laissé place aux travaux de terrassements, assainissements et chaussées le 16 octobre dernier.
De dimension classique (20 m de rayon), les travaux du giratoire ont débuté au dernier trimestre 2023, et s'accompagnent de la création de noues et de zones paysagées. >

Afin d'assurer la sécurité des usagers et le bon déroulement du chantier, la RD 28 a due être interdite à toute circulation. En effet, compte tenu de la configuration des lieux, de la réalisation du giratoire en remblai par rapport à la RD 28, des conditions de visibilité réduites du fait des travaux, et du trafic important sur la RD 357 entre Laval et Le Mans, il n'était pas envisageable de réaliser les travaux sans fermer la route départementale n°28 vers La Quinte. Une déviation empruntant les RD 357 et RD 21 a été mise en place, pendant toute la durée du chantier et jusqu'à mi-décembre 2023.

Certaines phases de travaux (tapis d'enrobés) nécessiteront très ponctuellement un alternat par feux sur la RD 357. Les travaux ont été réalisés simultanément au nord et au sud du futur giratoire afin de réduire au maximum les délais d'intervention et la gêne aux usagers.

Planning prévisionnel

> Début des travaux
Octobre 2023
> Mise en service en configuration giratoire
Mi-Décembre 2023
> Travaux de finition, tapis d'enrobé
Printemps 2024
> Mise en service définitive
Printemps 2024
> Maîtrise d'ouvrage
Département de la Sarthe

Financement

Montant total de l'opération : 700 000 € TTC, financé à 100 % par le Conseil départemental de la Sarthe.

DES INAUGURATIONS ENSOLEILLÉES

Samedi 2 décembre, ce sont 200 personnes qui ont assisté à l'inauguration conjointe de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) et de la salle communale.

Elle s'est faite en présence du secrétaire du Préfet Eric Zabouraeff, du président de Le Mans Métropole Stéphane Le Foll, du Sénateur Jean-Pierre Vogel, du représentant de la Région Jean-Luc Catanzaro, de Joël Métenier et Gilles Leproust pour le Département de la Sarthe.

C'est sous un soleil radieux que Stéphanie Tarnaud, conseillère municipale ayant œuvré à l'avènement de la MAM, a coupé le premier ruban tricolore.
S'en est suivi une visite des locaux. Apprécié de tous, cette découverte a permis aux présents de découvrir un outil conçu autour des jeunes enfants et de leur accueil.
Puis Patrice Leboucher, Maire de Chaufour-Notre-Dame a coupé le second ruban devant l'entrée de la salle communale.

Les principaux financeurs des projets étaient présents en cette matinée et se sont relayés sur l'estrade pour mettre en avant la qualité des projets que soient en gain énergétique ou en bien en terme architectural.

Peggy Jousse, architecte du cabinet A Propos Architecture et Julien Legay, maître d'œuvre LC Développement, ont accompagné la Mairie dans la maîtrise d'œuvre des projets et ils ont partagé l'historique et les idées fondatrices de ces derniers.

Le traditionnel verre de l'amitié a clos cette matinée au cœur du nouvel espace de convivialité de la commune qu'est la salle communale.





11 NOVEMBRE

Le discours de la cérémonie de commémoration du 105e anniversaire de l'Armistice de 1918 a mis en lumière l'histoire récente de la France au fil des 11 novembre.

La symbolique de cette date est résumée par cet extrait issu du message du Ministère des Armées : *« Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure…Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard. Alors portons lucidement leur héritage. Car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls »*

Ces derniers mots quant à eux résument parfaitement le devoir de mémoire, et dans ces temps troublés par les guerres religieuses ou de pouvoir que l'on croyait d'un autre temps, il est et restera notre meilleure arme.



LA LIBERTÉ

LE JOURNAL DE LA DÉMOCRATIE

Six Pages, les Mardi, Jeudi et Vendredi | 49ème ANNÉE | LUNDI 11 NOVEMBRE 1918 | N°18289 | Direction : 57, Boulevard de Magenta PARIS

LA GUERRE EST FINIE

L'Armistice a été signé ce matin

LES HOSTILITÉS ONT CESSÉ A ONZE HEURES

Paris, 11 novembre (officiel). — L'armistice a été signé ce matin, à six heures. Les hostilités ont cessé à onze heure.

Les Conditions faites au Vaincu

Les derniers Coups de Canon

8 MAI

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

La célébration de l'armistice de la seconde guerre mondiale s'est tenue sur les communes de Chaufour-Notre-Dame et de Trangé.

Après un hommage aux 3 soldats américains morts sur notre commune et la pose de la traditionnelle gerbe de fleurs aux monuments aux morts, une remise de médailles a eu lieu à Trangé.

Les portes-drapeaux ont été mis à l'honneur en ce 8 mai 2023. Une médaille a été remise à Clément Blanchet, 84 ans, porte-drapeau depuis cinq ans et Pierre Avois, 86 ans, porte-drapeau depuis vingt ans puis Yves Suard, président départemental de l'UNC, a remis une médaille à Mickaël Suard, 20 ans, porte-drapeau depuis cinq ans.

Pour finir, c'est **l'engagement qui a été récompensé.** La médaille d'argent du mérite de l'UNC, pour tous les services rendus à l'association, a été remise à Annick Lelong.





REPAS DU 11 NOVEMBRE

Après 2 ans d'absence, le traditionnel repas des aînés s'est tenu à la salle municipale avec **93 convives**.

Maria et Christos, musiciens professionnels et Calidofourniens, ont animé le repas.





ÉTAT CIVIL DE 2023

Chiffres arrêtés au 1er décembre 2023

10 NAISSANCES enregistrées*

> Soan GUERINEAU
> Judite LEMEUNIER GENETAY
> Inès LEMEUNIER GENETAY
> Hugo LANDREIN
> Pablo TELLIER
> Alessandro CALVEZ
> Lou PIRON
> Louis CHARRON

** La mairie n'a pas l'autorisation de publication concernant les autres enfants.*

1 MARIAGE

4 DÉCÈS

GALA DES SÉNIORS

proposé par Le Mans Métropole

70 personnes y ont participé dont 35 qui ont bénéficié du transport en bus le 25 octobre.



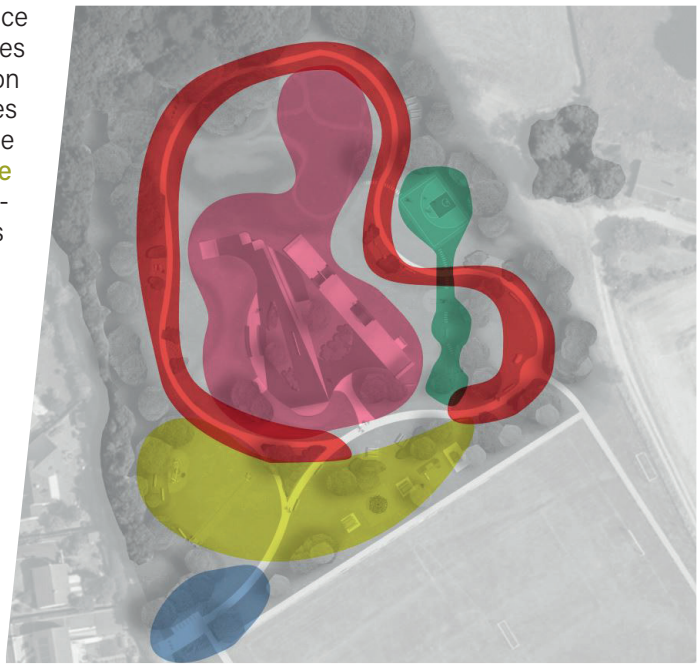
ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL

Le 27 septembre dernier s'est tenue une réunion publique en présence de M. Ripoche (responsable du bureau d'études Arts des Villes et des Champs), M. le Maire ainsi que 7 élus et les riverains. Cette réunion avait pour but la présentation du projet aux habitants avec différentes précisions sur des aspects techniques et pratiques sur l'usage de ce futur espace afin de respecter l'objectif essentiel du « vivre ensemble ». Dans un premier temps, Monsieur Ripoche a resitué l'emplacement géographique de la zone puis il a détaillé les différents aménagements et secteurs de cet espace.

L'aménagement de cet espace est ensuite détaillé :

- Il sera dans un esprit rustique, en adéquation avec l'environnement forestier. En accord avec le fond boisé. Le mobilier sera essentiellement en bois.
- Ce ne sera pas un parc paysager au sens jardin, mais un projet axé sur un parc arboré pour but ludique et sportif.
- La palette végétale décrite est la suivante : hêtre, chêne vert, cormier, alisier, chêne pédonculé, châtaignier.
- Au cœur du parc et du chemin principal, on y retrouve le skate parc, entouré de cette clairière sportive et de loisirs.
- Un bassin de rétention est également prévu.

Il a ensuite rapporté les résultats de l'étude de bruit réalisée afin de montrer que la prise en compte des nuisances sonores est le point central de notre projet. De nombreuses adaptations techniques vont être faites afin de limiter au maximum l'impact du bruit dans la zone. Enfin, un temps de questions-réponses à permis à chacun d'exprimer ses interrogations sur ce futur aménagement.



CINQ PÔLES D'ACTIVITÉ DISTINCTS AU SEIN DU PARC

- Entrée, stationnement vélo.
- Pôle ludique.
- Skatepark et piste de BMX.
- Pôle sportif, musculation et basket.
- Parcours de santé, fitness et escalade.



Réunion publique du 27 septembre



LE RELAIS

L'été dernier, Nathalie et Sébastien poursuivant d'autres projets, **Aline et Océane ont « pris le relais » avec Florian en tant que chef de cuisine.**

En plus des **menus habituels** et des **plats à emporter**, **le Relais propose ponctuellement des soirées à thème le vendredi** ; en octobre dernier, c'est l'Espagne qui a été mise à l'honneur avec une excellente paëlla !



Contact

le Relais
Restaurant - Plats à emporter
15 route Nationale
Chaufour-Notre-Dame
02 43 88 80 06
sarllerelais72550@orange.fr
lerelais-chaufournotredame.site-solocal.com

LUMIÈRE SUR DAILY CAPRICE

Je m'appelle **Amandine**, j'ai 30 ans et une petite fille de 4 ans. Après 8 ans d'exercice à domicile, je me suis installée en mai 2023, **au 25 route nationale à Chaufour-Notre-Dame, dans un salon que j'ai voulu doux et accueillant.** Esthéticienne de métier et passionnée de créativité, j'ai créé, en 2015, mon entreprise en tant que prothésiste ongulaire à domicile. 4 ans plus tard, après l'arrivée de ma fille, et consciente du réel lien entre le corps et l'esprit, j'ai voulu donner une autre dimension au soin d'esthétique et proposer de vrais accompagnements au bien-être qui encadre la maternité et la femme au sens large. Je me suis formée en parallèle à la sophrologie et à la réflexologie plantaire afin de les allier à mes compétences.

Aujourd'hui, je propose donc des accompagnements bien-être sur mesure, adaptés aux besoins de chaque personne. Lors de ces accompagnements ce sont vos mots et nos échanges qui permettent de voir et de définir ensemble quelles prestations pourraient le plus vous aider à vous apaiser. Lire les corps, comprendre les maux, les épreuves, les difficultés, les blocages, dénouer les nœuds... C'est faire progresser vers un mieux-être.

C'est dans cette démarche que vont les accompagnements au bien-être Daily Caprice.



J'aime recevoir mes clientes, découvrir les histoires de vie unique, les accompagner. Ce sont des moments privilégiés grâce auxquels j'apprends aussi beaucoup.

Le maquillage, la beauté du regard et plus particulièrement, **la prothésie ongulaire** demeurent une pièce majeure de mon activité

Toujours très inspirée par ma fille et ses besoins, des **séances « spéciales petites princesses »** ont, depuis peu, fait leurs apparitions afin de permettre de partager un moment de complicité entre mère et fille.

DAILY CAPRICE

ONGLERIE
Belle jusqu'au bout des ongles !

SPRAY TANNING
Le bronzage nouvelle génération qui fait du bien à votre peau.

BELLY PAINTING
Gardez un souvenir unique & original de votre grossesse !

BIEN - ÊTRE
Une bulle de douceur pour vous & votre bébé...

Contact

25 Route Nationale
Chaufour-Notre-Dame
Du lundi au vendredi de 9h à 19h
07 60 96 65 04
daily.caprice.contact@gmail.com

ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC

L'école Sainte Jeanne d'Arc accueille 71 élèves répartis en 4 classes de la TPS au CM2.

Cette année :
> Béatrice NTAMBUTSO accueille les élèves de TPS/PS/MS.
> Karine LAMOUREUX encadre la classe de GS/CP avec Estelle DANGOISE.
> Elisa DEVAINE, la classe de CE1/CE2.
> Virginie JACQUINOT, la classe de CM1/CM2.
> Florence CILONA, enseignante spécialisée, s'occupe des élèves aux besoins particuliers.
> Fabien LEDRU et Laura GASTEAU interviennent dans les classes en tant que AESH.

L'école offre un agréable cadre de vie grâce à l'investissement bénévole de nombreux parents d'élèves. Régulièrement, ils se retrouvent dans la bonne humeur pour entretenir les abords de l'école, effectuer les petites réparations, organiser diverses manifestations pour obtenir des fonds au profit d'investissements pédagogiques variés. Tout ceci contribuant au bien-être des enfants dans cette école.

L'école a choisi les contes comme thème de l'année.
Ce travail se vit quotidiennement au sein des classes et se poursuit dans l'année avec des sorties pédagogiques et des spectacles adaptés au sujet. Les élèves de la maternelle au CE2 assisteront à un **spectacle en janvier sur le loup et la forêt.** Les CM1-CM2 partiront en **classe littérature à Belle-Ile-en-Mer** en mai dont l'objectif sera de rédiger un conte. Les élèves de PS au CE2 iront visiter le **château du Rivau en Touraine** où ils découvriront une architecture de châteaux de contes de fée et des jardins merveilleux.

Durant le mois de septembre, nous avons renouvelé **l'opération « Nettoyons la nature »** qui nous a permis de ramasser plus de 5 kg de déchets dans différents quartiers de la commune. C'est un moment agréable qui allie le côté citoyen responsable et tuteur car les élèves sont en groupe multi-âge.

En octobre, les élèves de PS et MS ont participé au **« Festival de l'automne » dans le jardin de M. Leboucher** et ont récolté de belles pommes et quelques légumes.

L'année scolaire 2023-2024 va permettre aux enfants de vivre des évènements très sportifs : cela a commencé avec le cross traditionnel du mois d'octobre : les élèves de CP au CM2 se sont rendus à Loué et ont rapporté pas moins de 9 médailles. Bravo !
Au cours de l'année, les élèves des 4 classes vont être initiés au basket. Ils se rendront à la patinoire (des GS aux CM2), à la piscine. Il y aura aussi les Olympiades en fin d'année. Une année sportive bien remplie !



Un immense merci à la municipalité de Chaufour-Notre-Dame qui nous permet le prêt et l'accès aux structures : salle, terrains de foot et multi-sports, ainsi que pour l'attribution d'une subvention nous permettant de financer divers projets et dépenses. Ce soutien matériel et financier nous est précieux et indispensable.

Pour l'heure toute l'équipe éducative ainsi que les membres des bureaux OGEC et APEL vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024 !

Pour tous renseignements ou inscription vous pouvez contacter Karine LAMOUREUX, cheffe d'établissement
02 43 88 83 88

PORTES OUVERTES de l'école vend. 19 janvier 2024 de 16h30 à 19h30





ÉCOLE JULES FERRY

Du changement à l'école primaire Jules Ferry !
L'équipe éducative a accueilli à la rentrée septembre **trois nouvelles enseignantes** :
Mme Hillion, Mme Baptista (qui assure la décharge de direction) et Mme Archambaud, nouvelle directrice de l'école.

Deux gros projets d'école seront menés cette année 2023-2024.
L'un s'inscrit dans le dispositif **« Lire et faire lire »**. Trois personnes de plus de 50 ans vont venir faire la lecture aux élèves de la petite section au CE2. Nous sommes dans l'attente de trouver une quatrième personne pour la classe des CM1/CM2. L'objectif principal est de mettre l'accent sur la lecture « plaisir », d'améliorer l'écoute, le langage oral, les échanges autour du livre et de créer du lien entre diverses générations.

Le second projet phare de l'école, cette année, est la classe **« Cirque »** qui se déroulera du 15 au 19 avril 2024. Les élèves vont être plongés dans l'univers du cirque pendant une semaine, du matin à la fin d'après-midi, sous le chapiteau de l'association « Vis ton cirque ».
Les enfants découvriront les arts du cirque et tout ce qui en découle. La semaine sera placée sous le chapiteau de la troupe Alciati. Un très gros travail sera mené au sein de l'école au préalable et à la suite de cette semaine riche en apprentissage pour préparer et approfondir les connaissances sur les arts du cirque. Les enfants assisteront à un spectacle de la compagnie Barasolo, offert par la Mairie et l'APE qui permettra de conclure ce projet au mois de Mai.

L'école compte 4 classes (PS/CP, MS/GS, CE1/CE2 et CM1/CM2),
79 élèves, 5 enseignantes à temps plein, 1 enseignante le mardi (décharge de direction), 1 AESH et 2 ATSEM.



Pour terminer, divers petits projets ont été menés ou seront menés au sein de chaque classe tout au long de l'année : **participation à la fête de l'Automne, rencontres sportives, spectacles, visite de musée, correspondance scolaire...**



La fête de fin d'année de l'école aura lieu le 22 juin 2024

SIVOM DU BOCAGE CÉNOMANS

LE SERVICE ENFANCE



L'accueil de loisirs des mercredis évolue.

Depuis septembre 2022, l'accueil de loisirs du mercredi peine à répondre à toutes les demandes des familles. Les élus et agents du Bocage Cénomans ont alors travaillé ensemble pendant une année afin de préparer le développement du service pour répondre aux besoins des familles. Ainsi, depuis la rentrée septembre 2023, **deux lieux accueillent désormais les enfants de 3 à 11 ans : Saint-Georges-du-Bois et Chaufour-Notre-Dame.**

Ainsi chaque mercredi, l'équipe d'animation transforme la salle communale de Chaufour-Notre-Dame en un espace de loisirs convivial et divertissant adapté à l'accueil des enfants. Chacune des deux tranches d'âge investi sa propre salle et tout le monde profite de l'extérieur clôturé. C'est alors 24 enfants de 6 à 11 ans et 16 enfants de 3 à 5 ans qui sont accueillis en plus de l'accueil de loisirs de St-Georges-du-Bois.

Toutes les informations sur l'accueil de loisirs du mercredi sont accessibles sur le site du Bocage Cénomans.

Contact

Antoine, responsable du service Enfance et Jeunesse :
enfancejeunesse@bocagecenomans
Site du Bocage Cénomans : syndicat-bocage-cenomans.fr



L'accueil de loisirs des vacances de fin d'année

Cette année, afin de répondre au maximum aux besoins des familles, l'accueil de loisirs ouvrira ses portes du **mardi 2 janvier au vendredi 5 janvier 2024** dans les locaux de l'accueil périscolaire à Saint-Georges-du-Bois.

LE SERVICE PETITE ENFANCE

Au programme pour les tout-petits, **les séances de jeux et rencontres** proposées par le Relais du Bocage se poursuivent une fois par mois pour les assistant(e)s maternel(le)s et leurs enfants dans la nouvelle salle des fêtes de Chaufour-Notre-Dame.

Un spectacle est également proposé aux tout-petits dans le cadre des actions du Relais du Bocage :
le samedi 9 décembre à 10h, découvrez la compagnie Monsieur Barnabé dans « O.S.N.I », Objet Sonore Non Identifié. Monsieur Barnabé vous propose dans ce spectacle théâtral et musical un subtil mariage entre le son, la lumière, la poésie et le rêve...
Spectacle ouvert aux parents et aux assistant(e)s maternel(le)s.
Réservation auprès du Relais :
relaispetiteenfance@bocagecenomans.org

Des ateliers
« comptines et chansons en anglais »
à destination des tout-petits se dérouleront en partenariat avec une habitante anglophone de Trangé le 24 novembre et le 1er décembre dans la salle de la mairie de Pruillé-le-Chétif.

RÉTROSPECTIVE

Le spectacle familial **« Mioba »** a été proposé par la compagnie « Fais pas ci fait pas ça », le mercredi 25 octobre à Fay. Un spectacle musical et poétique qui a enchanté les petits et les grands.



Le Bocage Cénomans est en **recherche constante d'animateurs** afin de compléter ses équipes d'animation.
N'hésitez pas à en parler autour de vous. Des aides financières sont proposées par la CAF et e département pour la formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.



LE SERVICE JEUNESSE

Les adolescents de 11 à 17 ans du territoire du Bocage Cénomans continuent de profiter des activités proposées par les animateurs du service jeunesse. **Les activités Tickets Sports sont ouvertes aux enfants de 11 ans (ou 6e) à 17 ans** qui s'acquittent de l'adhésion annuelle (tarif selon le quotient familial).

Le Syndicat du Bocage Cénomans propose aux jeunes le transport en mini-bus pour rejoindre les activités : le planning précise l'heure de rendez-vous au parking de chaque mairie du territoire pour rejoindre ensuite le lieu de l'activité. Une fois inscrit, le jeune est donc récupéré et redéposé à la mairie de sa commune par les animateurs.
Le planning des activités Tickets Sports est élaboré en collaboration avec les jeunes eux-mêmes. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos envies !
L'adhésion jeunesse permet également d'accéder aux autres offres du service jeunesse : **Séjour Neige, Séjour pré-ado et ados...**

LE SERVICE PARENTALITÉ



Des cafés des parents sont proposés tout au long de l'année en collaboration avec le Café de la Famille. **Ces Cafés proposent un espace d'échanges et d'entraide gratuit et anonyme** pour tous les parents, grands-parents ou membre de la famille en ressentant le besoin. Le 28 novembre dans la salle de Fay, sera abordé le thème de la séparation des parents. Venez en parler !

Le Syndicat du Bocage Cénomans organise avec les acteurs du territoire des **Ateliers cuisine** à destination des enfants de 6 à 11 ans et leurs parents. Le 15 novembre, un atelier est proposé en collaboration avec Stéphane Garnier, Chef de cuisine au restaurant scolaire de Pruillé-le-Chétif, autour de Thanksgiving. Le prochain atelier sera organisé en collaboration avec l'association Génération Mouvement et se déroulera le 13 décembre autour de la cuisine d'antan !
Ces ateliers ont lieu une fois par trimestre et ont des places limitées.
Plus d'informations et inscription auprès de Mathilde, responsable parentalité à
petiteenfanceparentalite@bocagecenomans.org.

Les activités permanentes du service parentalité se poursuivent
« La p'tite parent'aise », temps d'accueil libre des tout-petits et leurs parents se déroulent chaque premier samedi du mois au sein du multi-accueil Pomme de Reinette à Pruillé.

« Les ateliers du p'tit rat conteur », ateliers autour du livre aux tout-petits seront proposés les 17 novembre et 22 décembre prochain.

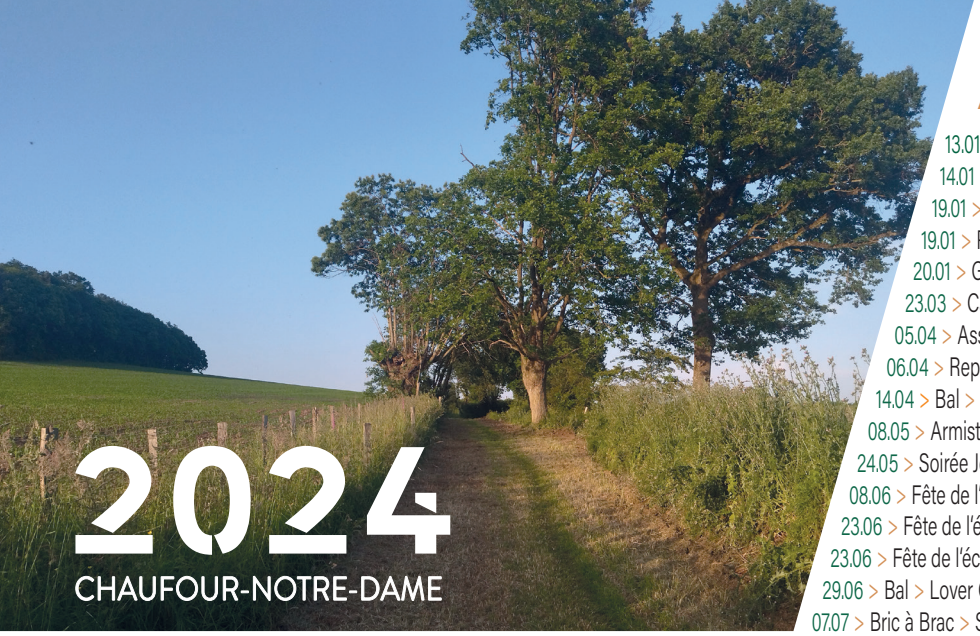


LE FESTIVAL D'AUTOMNE

Le Syndicat du Bocage Cénomans coordonne avec les mairies et écoles du territoire l'événement d'Automne :
Les habitants disposant d'un pommier sont invités à ouvrir leur jardin aux classes de l'école de la commune. Ainsi, instituteurs et élèves profitent d'un temps de classe dehors, travaillent autour du verger, du fruit, du cycle de la vie et ramassent des pommes au profit d'un atelier cuisine et de la Banque Alimentaire de la Sarthe.

Merci aux habitants de la commune de Chaufour-Notre-Dame qui ont permis à trois classes des écoles de participer à cet événement !

Pour permettre à plus d'enfants de participer, ouvrez votre jardin !
Contactez Lise, coordinatrice **coordination@bocagecenomans.org.**



2024
CHAUFOUR-NOTRE-DAME

AGENDA ANIMATIONS 2024

13.01 > Loto > APE Jules Ferry > Salle communale
14.01 > Vœux de la Municipalité > Salle communale
19.01 > Soirée Jeux > Familles Rurales > Salle communale
19.01 > Portes Ouvertes École Ste Jeanne d'Arc > École Ste Jeanne d'Arc
20.01 > Galette des Rois > Sporting Club Trangé-Chaufour-Degré > City Glace
23.03 > Carnaval > RDV devant la salle
05.04 > Assemblée Générale > Familles Rurales > Salle communale
06.04 > Repas > Familles Rurales > Salle communale
14.04 > Bal > Lover Country > Salle communale
08.05 > Armistice > Monuments aux Morts
24.05 > Soirée Jeux > Familles Rurales > Salle communale
08.06 > Fête de l'Été
23.06 > Fête de l'école > APEL > École Sainte Jeanne d'Arc
23.06 > Fête de l'école > APEL > École Sainte Jeanne d'Arc
29.06 > Bal > Lover Country > Salle communale
07.07 > Bric à Brac > Sporting Club Trangé-Chaufour-Degré > Stade de foot

JANVIER 2024

1	L		
2	M		
3	M		
4	J	01	
5	V		
6	S		
7	D		
8	L		
9	M		
10	M		
11	J	02	●
12	V		
13	S		✔
14	D		✔
15	L		
16	M		
17	M		
18	J	03	
19	V		✔
20	S		✔
21	D		
22	L		
23	M		
24	M		
25	J	04	○
26	V		
27	S		
28	D		
29	L		
30	M		
31	M	05	

FÉVRIER

1	J		
2	V		
3	S		
4	D		
5	L		
6	M		
7	M		
8	J	06	
9	V		●
10	S		
11	D		
12	L		
13	M		
14	M		
15	J	07	
16	V		
17	S		
18	D		
19	L		
20	M		
21	M		
22	J	08	
23	V		
24	S		○
25	D		
26	L		
27	M		
28	M		
29	J	09	

MARS

1	V		
2	S		
3	D		
4	L		
5	M		
6	M		
7	J	10	
8	V		
9	S		
10	D		●
11	L		
12	M		
13	M		
14	J	11	
15	V		
16	S		
17	D		
18	L		
19	M		
20	M		
21	J	12	
22	V		
23	S		✔
24	D		
25	L		○
26	M		
27	M		
28	J	13	
29	V		
30	S		
31	D		

AVRIL

1	L		
2	M		
3	M		
4	J	14	
5	V		✔
6	S		✔
7	D		
8	L		●
9	M		
10	M		
11	J		
12	V	15	
13	S		
14	D		✔
15	L		
16	M		
17	M		
18	J	16	
19	V		
20	S		
21	D		
22	L		
23	M		○
24	M		
25	J	17	
26	V		
27	S		
28	D		
29	L		
30	M		

MAI

1	M		
2	J	18	
3	V		
4	S		
5	D		
6	L		
7	M		
8	M		✔ ●
9	J	19	
10	V		
11	S		
12	D		
13	L		
14	M		
15	M		
16	J	20	
17	V		
18	S		
19	D		
20	L		
21	M		
22	M		
23	J	21	○
24	V		✔
25	S		
26	D		
27	L		
28	M		
29	M		
30	J	22	
31	V		

JUIN

1	S		
2	D		
3	L		
4	M		
5	M		
6	J		●
7	V	23	
8	S		✔
9	D		
10	L		
11	M		
12	M		
13	J		
14	V	24	
15	S		
16	D		
17	L		
18	M		
19	M		
20	J		
21	V	25	
22	S		✔ ○
23	D		✔
24	L		
25	M		
26	M		
27	J	26	
28	V		
29	S		✔
30	D		

JUILLET

1	L		
2	M		
3	M		
4	J	27	
5	V		●
6	S		
7	D		✔
8	L		
9	M		
10	M		
11	J	28	
12	V		
13	S		
14	D		
15	L		
16	M		
17	M		
18	J	29	
19	V		
20	S		
21	D		○
22	L		
23	M		
24	M		
25	J	30	
26	V		
27	S		
28	D		
29	L		
30	M		
31	M		

AOÛT

1	J	31	
2	V		
3	S		
4	D		●
5	L		
6	M		
7	M		
8	J	32	
9	V		
10	S		
11	D		
12	L		
13	M		
14	M		
15	J	33	
16	V		
17	S		
18	D		
19	L		○
20	M		
21	M		
22	J	34	
23	V		
24	S		
25	D		
26	L		
27	M		
28	M		
29	J	35	
30	V		
31	S		

SEPTEMBRE

1	D		
2	L		
3	M		●
4	M		
5	J	36	
6	V		
7	S		
8	D		
9	L		
10	M		
11	M		
12	J	37	
13	V		
14	S		
15	D		
16	L		
17	M		
18	M		○
19	J	38	
20	V		
21	S		
22	D		
23	L		
24	M		
25	M		
26	J	39	
27	V		
28	S		
29	D		
30	L		

OCTOBRE

1	M		
2	M		●
3	J	40	
4	V		
5	S		
6	D		
7	L		
8	M		
9	M		
10	J	41	
11	V		
12	S		
13	D		
14	L		
15	M		
16	M		
17	J	42	○
18	V		
19	S		
20	D		
21	L		
22	M		
23	M		
24	J	43	
25	V		
26	S		
27	D		
28	L		
29	M		
30	M		
31	J	44	

NOVEMBRE

1	V		●
2	S		
3	D		
4	L		
5	M		
6	M		
7	J	45	
8	V		
9	S		
10	D		
11	L		
12	M		
13	M		
14	J	46	
15	V		○
16	S		
17	D		
18	L		
19	M		
20	M		
21	J	47	
22	V		
23	S		
24	D		
25	L		
26	M		
27	M		
28	J	48	
29	V		
30	S		

DÉCEMBRE

1	D		●
2	L		
3	M		
4	M		
5	J	49	
6	V		
7	S		
8	D		
9	L		
10	M		
11	M		
12	J	50	
13	V		
14	S		
15	D		○
16	L		
17	M		
18	M		
19	J	51	
20	V		
21	S		
22	D		
23	L		
24	M		
25	M		
26	J	52	
27	V		
28	S		
29	D		
30	L		
31	M		